

ORDRE DU JOUR
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 JUILLET 2009

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Correspondance
5. Période de questions - Parole à l'assemblée
6. Présentation des comptes fournisseurs
7. Rapport des comités
 - 7.1 CCU – Dérogation révisée
 - 7.2 Rapport de l'inspecteur municipal
 - 7.3 Dépôt des recommandations conjointes du CCU et du CCE
8. Engagement de crédit - Juin 2009
9. Adoption du règlement 2009-486 concernant l'entretien d'été sur les voies privées ouvertes au public suivante : Chemin des Sittelles, Chemin du Tangara dans le secteur du Lac-Georges
10. Avis de motion
 - 10.1 Chemin de contournement du Chemin Sainte-Marie
 - ~~10.2 Camps forestiers au Lac Veillette~~
11. Dénéigement des chemins privés
12. Adhésion 2009 à la Corporation Transport adapté Mékinac
13. Appui et engagement envers le comité de candidature de la Ville de Shawinigan dans sa démarche d'obtention de la finale des Jeux du Québec – Été 2012
14. Demande d'aide financière des Femmes de Mékinac
15. Demande de commandite – Claude Paquin, Katia Tousignant – Rallye Aïcha des Gazelles
16. Demande d'un permis d'identification – Résidence des Sablois Inc.
17. Offre de service – Brault Maxtech
18. Demande de zonage touristique
19. Demande de dérogation au règlement municipal – Comité des loisirs
20. Demande d'aide financière – Comité des loisirs
21. Parties de balle donnée – Comité des loisirs
22. Demande de dérogation mineure # 2009-0149 Jean-Guy Lavoie
23. Modification à la programmation de travaux – Transfert d'une partie de la taxe d'accise fédérale sur l'essence
24. Nommer Madeleine Hébert- Secrétaire-trésorière intérimaire
25. Autorisation des signataires - Caisse populaire de l'Ouest de Portneuf
26. Avis de remerciements – Curé Jean-Claude Hould
27. Varia
 - 27.1 Demande d'aide financière au programme de renouvellement des conduites d'eau potables et d'eau usées (PRECO)
 - 27.2 Entretien du parc Julien-Rivard et Hervey-Jonction
 - 27.3 Modification du calendrier des séances du conseil
 - 27.4 Programme d'infrastructures municipales – Importante tournée d'information
 - 27.5 Comité des loisirs – Demande de participation à « Mes premiers jeux »
 - 27.6 Appui à Martin Dubois pour sa demande à Cogeco
 - 27.7 Comité des loisirs – Demande de participation à la rencontre « Québec en forme »
 - 27.8 Rallye Lac-aux-Sables 2009
 - 27.9 Comité de sélection pour l'embauche du Directeur général & Secrétaire-trésorier
 - 27.10 Démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Anne-Marie Lupien
 - 27.11 Fête estivale du 22 août 2009
 - 27.12 Égout, Camping Le Relais

- 27.13 Chemin du lac-du-Missionnaire-Sud
28. Période de questions – Parole à l’assemblée
29. Levée de l’assemblée

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce sixième jour de juillet deux mil neuf (6 juillet 2009) à la salle municipale d'Hervey-Jonction, 830 rue Auguste-Lagacé.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, maire
Suzanne Béland, conseillère
Réal Marcotte, conseiller
Jacques Champagne, conseiller
Yvon Bourassa, conseiller
Marielle Denis, conseillère
Jean-Pierre Delisle, conseiller

FORMANT QUORUM

1. Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de Monsieur Marius St-Amant, Maire. Mme Katy Bacon, Directrice-générale adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

2009-07-217

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 6 juillet 2009 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

2009-07-218

3. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la session régulière du **1^{er} juin 2009**, ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les procès-verbaux de la session régulière du 1^{er} juin 2009, ont été adoptés, tel que rédigés.

ADOPTÉE

2009-07-219

4. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 06-07-2009 préparé par Katy Bacon, Directrice-générale adjointe faisant état de la correspondance du mois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 06-07-2009.

ADOPTÉE

5. Période de question – Parole à l’assemblée

Début : 19 :40

Fin : 20 :05

2009-07-220

6. Adoption des comptes Fournisseurs

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l’unanimité des conseillers (6), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 30 juin 2009 au montant de 87 327.70\$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu’il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 juin 2009

Katy Bacon
Directrice générale adjointe

ADOPTÉE

7. Rapport des comités

2009-07-221

7.1 CCU – Dérogation révisée

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l’unanimité des conseillers (6) d’accepter le dépôt de la résolution 2009-06-01 du CCU demandant au Conseil que les dossiers de demande de dérogation mineure soient revus par le CCU lorsqu’il y a modification du projet.

ADOPTÉE

7.2 Rapport de l’inspecteur municipal

2009-07-222

7.3 Dépôt des recommandations conjointes du CCU et CCE

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l’unanimité des conseillers (6) d’accepter le dépôt des recommandations conjointes du CCU et du CCE concernant les dossiers relatifs au chemin de contournement dans le secteur communément appelé Village St-Marc et à la baisse du niveau d’eau du Lac Croche. (résolutions 2009-06-213 et 2009-06-214)

ADOPTÉE

2009-07-223

8. Engagement de crédits – Mai 2009

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle appuyé par Marielle Denis et résolu à l’unanimité des conseillers (5), que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

1. Hygiène et égout

Description	Montant	Budget
Finition extérieur de la station de pompage et du bloc sanitaire PPVM	5 000\$ + tx	16 237

2. Petits outils

Description	Montant	Budget
Marteau rotatif 2 "	1 125 + tx	Disponible 2 900\$

3. Éco-centre

Description	Montant	Budget
Panneaux d'indication pour l'éco-centre	64,00 + tx	

ADOPTÉE

2009-07-224

9. Adoption du règlement 2009-486 concernant l'entretien d'été sur les voies privées ouvertes au public suivante : Chemin des Sittelles, Chemin du Tangara dans le secteur su Lac-Georges

CONSIDÉRANT que l'article 70 de la Loi sur les compétences permet à un municipalité de faire l'entretien d'une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête de la majorité des propriétaires ou occupants riverains;

CONSIDÉRANT que le chemin des Sittelles et le chemin du Tangara sont accessibles par la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-aux-Sables et la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban ont reçu une requête de la majorité des propriétaires ou occupants riverains du chemin des Sittelles et chemin du Tangara;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Notre Dame de Montauban a présenté une offre d'entretien et d'amélioration du chemin des Sittelles et du Tangara ;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion de ce règlement a été préalablement donné, soit à la séance du conseil tenue le 3 novembre 2008

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le chemin des Sittelles et le chemin du Tangara sont des chemins privés ouverts au public et le présent règlement décrète l'entretien d'été à y être réalisé.

ARTICLE 3

Le coût estimatif pour la réfection et l'entretien estival du chemin des Sittelles et du Chemin du Tangara sur une longueur de 2.1km sont :

❑ Déboisement	3000.00
❑ Fossés	8750.00
❑ Ponceaux	4000.00
❑ Concassé 0 ¾ + ou- 6 pouces	20000.00
❑ Camionnage	20000.00
❑ Bull	2000.00
❑ Entretien estival	2000.00
<hr/>	
total :	59 750.00 \$ avant taxes

ARTICLE 4

Ce montant serait divisé en 16 dossiers de taxes de la Municipalité de Notre Dame de Montauban et 16 propriétaires de la Municipalité de Lac aux Sables.

Les montants établis à l'article 3 étant estimatifs, les travaux de réfection pourront être réalisés selon un nombre d'années différent. Cependant, le coût pour l'entretien restera et sera actualisé à chaque année.

Quand les travaux sur le chemin des Sittelles et du Tangara seront effectués, l'association des propriétaires pourra, sur demande, obtenir un rapport à la fin de chaque année pour démontrer les coûts des travaux.

La répartition des coûts se fera de la manière suivante :

- Pour chaque unité d'évaluation construite ou non le long desdits chemins un montant de 300.00\$/ année sera chargé sur une période de 5 ans .
- Pour les terrains en 2^{ième} rangée et accessibles par le chemin des Sittelles; un montant de 300\$ par année sera chargé sur une période de 5 ans
- Pour les unités d'évaluation dont la superficie actuelle est supérieure à 15 ha; un montant de 300.00\$ par année sera chargé sur une période de 5 ans pour chaque tranche de 15ha supplémentaire;
- Que le montant pour 2009 sera facturé par facturation complémentaire;
- Pour toute les années suivantes; le montant sera facturé sur le compte de taxes et sera bien identifié.

ARTICLE 5

Pour le secteur concerné par ses travaux, vous trouverez ci-inclus le plan illustrant le nom des rues et les terrains concernés.

ARTICLE 6

Les sommes amassés par ce règlement serviront à rembourser la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban pour effectuer les travaux relatifs au présent règlement. La municipalité de Notre-Dame-de-Montauban fournira un rapport annuel sur l'état du chemin, des travaux réalisés et les dépenses relatives.

ARTICLE 7

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

En conséquence, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) d'adopter le présent règlement 486 tel que rédigé.

ADOPTÉE

10. Avis de motion

2009-07-225

10.1 Chemin de contournement du Chemin Sainte-Marie

Réal Marcotte donne avis de motion que le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement d'emprunt concernant l'acquisition d'un chemin dans le secteur communément appelé Village St-Marc.

2009-07-226

11. Déneigement des chemins privés

La Politique applicable à l'octroi d'une aide financière pour le déneigement des chemins privés – Article 70 *Loi sur les Compétences municipales* adoptée par le conseil municipale le 4 décembre 2006 ;

CONSIDÉRANT les demandes reçues et l'étude de ces dernières ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde les aides financières suivantes dans le cadre de la Politique d'entretien des chemins privés :

SAISON 2008-2009 :

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Nom du chemin</i>	<i>Nbre de km</i>	<i>Taux au km</i>	<i>Total de l'aide</i>
Comité des chemins du Lac Georges	Sittelles et du Tangara	1,5	440,00 \$	660,00\$
Association des propriétaires du lac Veillette Sud	Chemin du Lac Veillette Sud	3.2	440,00 \$	1 408.00\$

Pour obtenir l'aide précédemment citée, toutes les conditions de la politique doivent être respectées. Ainsi, les décaissements seront faits à la fin de la saison hivernale sur présentation des pièces justifiant le déneigement par un entrepreneur.

Aucune autre aide financière ne sera accordée pour la saison 2008-2009, les demandes devant parvenir à la municipalité au plus tard le 30 octobre de l'année précédente.

ADOPTÉE

2009-07-227

12. Adhésion 2009 à la Corporation Transport adapté Mékinac

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables :

- Mandate la Corporation de Transport adapté Mékinac pour organiser le service de transport adapté sur son territoire pour l'année 2009 ;
- Adopte les prévisions budgétaires 2009 de la Corporation au montant de 148 528\$
- Adopte le montant de 3 312\$ comme contribution de la municipalité pour l'année 2009.

ADOPTÉE

2009-07-228

13. Appui et engagement envers le comité de candidature de la Ville de Shawinigan dans sa démarche d'obtention de la finale des Jeux du Québec – Été 2012

CONSIDÉRANT la grande volonté de la Ville de Shawinigan d'obtenir la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012, à titre de ville hôte ;

CONSIDÉRANT QUE la tenue d'une finale des Jeux du Québec favorise le développement du sport dans le milieu puis contribue grandement à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population en général et plus particulièrement auprès des jeunes ;

CONSIDÉRANT QUE la tenue d'une finale des Jeux du Québec s'avère une occasion extraordinaire et privilégiée pour la population de participer au développement communautaire et social de sa région ;

CONSIDÉRANT QUE la tenue de la Finale des jeux du Québec – Été 2012 à Shawinigan permettra de consolider non seulement le partenariat des principaux acteurs du milieu mais aussi de développer les compétences des bénévoles de la région mauricienne ;

CONSIDÉRANT QUE la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012 à Shawinigan amènera les intervenants scolaires et le milieu associatif à consolider leur réseau d'équipements sportifs et culturels ;

CONSIDÉRANT QUE la tenue de la Finale des jeux du Québec – Été 2012 à Shawinigan entraînera des retombées économiques positives pour toute la région ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation des jeux du Québec désire impliquer toute la population à la campagne de financement de cet événement majeur ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville et ses partenaires, ont établi de façon incontestable et non équivoque leur capacité à réaliser cet événement d'envergure provinciale ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6)

QUE la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables constituée de 1310 citoyens :

- Appuie fermement la démarche de la Ville de Shawinigan en vue d'obtenir la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012, à titre de ville-hôtesse ;
- S'engage à ne pas organiser d'événements majeurs aux dates de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012 qui se tiendra normalement entre le 27 juillet et le 12 août 2012 ;
- S'engage à faciliter la promotion de la Finale des Jeux – Été 2012 auprès de ses citoyens, en collaboration avec le futur comité organisateur de la finale dans ses publications et autres ;
- S'engage, à la demande de la Ville de Shawinigan, à mettre à la disposition du comité organisateur de la finale, sa banque de matériel selon sa disponibilité et conformément à la politique de prêt de matériel en vigueur ;
- S'engage à encourager sa population à cotiser à la campagne de financement sous forme de dons à l'organisation des Jeux du Québec – Été 2012

ADOPTÉE

2009-07-229

14. Demande d'aide financière - Femmes de Mékinac

Il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Marielle Denis, et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde une aide financière de 50.00\$ aux Femmes de Mékinac.

ADOPTÉE

15. Demande de commandite – Claude Paquin, Katia Tousignant – Rallye Aïcha des Gazelles

Ce point est remis à une séance ultérieure

2009-07-230

16. Demande d'un permis d'identification – Résidence des Sablois Inc.

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble de la Résidence des Sablois est enclavé ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne, et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables permet l'installation d'une enseigne au frais du propriétaire de la Résidence des Sablois sur l'ancienne caserne afin de pouvoir identifier la Résidence des Sablois, (nom de la résidence, numéro civique et rue seulement). L'épreuve de l'enseigne devra être approuvée avant installation et l'installation sera faite par la municipalité.

ADOPTÉE

17. Offre de service – Brault Maxtech

Ce point est reporté à une séance ultérieure

2009-07-231

18. Demande de zonage touristique

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne, et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au Ministère du Développement Économique, Innovation et Exportation de reconnaître à la municipalité de Lac-aux-Sables le statut de zone touristique pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre en vertu de l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux.

ADOPTÉE

19. Demande de dérogation au règlement municipal – Comité des loisirs

Ce point est reporté à une séance ultérieure

2009-07-232

20. Demande d'aide financière – Comité des loisirs

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde une aide financière de 950\$ plus taxes afin de défrayer les coûts relatifs à la location du chapiteau pour la Fête estivale de Lac-aux-Sables le 22 août 2009.

ADOPTÉE

2009-07-233

21. Parties de balle donnée – Comité des loisirs

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) d'autoriser le Comité des loisirs de Lac-aux-Sables à utiliser les infrastructures de la municipalité pour la tenue des parties de balles données qui se tiendront le 25 juillet 2009 et par le fait même, l'autorise à y vendre des boissons alcoolisées, conditionnellement à l'obtention d'un permis.

ADOPTÉE

2009-07-234

22. Demande de dérogation mineure # 2009-0149 Jean-Guy Lavoie

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure 2009-0149 soumise par Jean-Guy Lavoie et concernant le 831, rue Veillette afin d'augmenter la superficie permise pour l'ensemble des bâtiments secondaires (11.6% au lieu de 10%), article 50 du règlement de zonage 90-199. Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande de dérogation mineure numéro 2009-0149, présentée par Jean-Guy Lavoie et concernant le 831, rue Veillette.

ADOPTÉE

2009-07-235

23. Modification à la programmation de travaux – Transfert d’une partie de la taxe d’accise fédérale sur l’essence

CONSIDÉRANT la résolution 2007-12-335 concernant la dernière programmation de travaux;

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu de modifier la programmation de travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l’unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables modifie les résolutions 2006-07-206, 2007-02-047 et 2007-12-335 de façon à approuver le contenu et autoriser l’envoi, à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions, de la programmation de travaux du 30 juin 2009 afin de recevoir le reste de la contribution gouvernementale.

ADOPTÉE

2009-07-236

24. Nommer Madeleine Hébert - Secrétaire-trésorière intérimaire

Il est proposé par Marielle Denis appuyé par Jacques Champagne et résolu à l’unanimité de nommer Madeleine Hébert, Secrétaire-trésorière intérimaire et de lui accorder un ajustement de salaire de 3.56\$/l’heure, rétroactif depuis le 25 mai et ce jusqu’à ce que le nouveau Directeur général juge qu’il peut assumer la tâche en entier.

ADOPTÉE

2009-07-238

25. Autorisation des signataires - Caisse populaire de l’Ouest de Portneuf

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l’unanimité que :

Mme Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière intérimaire de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, soit et elle l’est par les présentes autorisée, pour et de la part de la Municipalité, à négocier avec la Caisse populaire Desjardins de Lac-aux-Sables, à y déposer et à lui transférer (au crédit du compte de la Municipalité seulement tout chèque et ordre pour le paiement d’argent, et pour lesdites fins les endosser de la part de la Municipalité, soit par écrit, soit par une estampille.

Tous les chèques et ordres de paiement de la Municipalité soient tirés au nom de la Municipalité et signés de sa part par M. Marius St-Amant, le maire et par Mme Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière intérimaire ou dans le cas de l’absence ou de l’incapacité d’agir du maire, ou d’une vacance dans la charge par Yvon Bourassa, membre du conseil et par Madeleine Hébert la secrétaire-trésorière intérimaire.

Mme Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière intérimaire est par les présentes autorisée, pour et de la part de la Municipalité, à recevoir de temps et autre de ladite Caisse populaire de l’Ouest de Portneuf, un état du compte de la corporation, de même que toutes les pièces justificatives s’y rapportant et tous les effets retournés impayés et débités au compte de la corporation, et à signer et délivrer à ladite Caisse populaire la formule de vérification, règlement de solde et quittance en faveur de la Caisse populaire.

Cette résolution soit communiquée à ladite Caisse populaire et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'avis écrit signifié au gérant alors en fonction et que reçu de tel avis ait été dûment accusé par écrit.

ADOPTÉE

2009-07-237

26. Avis de remerciements – Curé Jean-Claude Hould

CONSIDÉRANT les cinq années durant lesquelles il a pratiqué en tant que curé de la Paroisse de St-Rémi de Lac-aux-Sables;

Considérant qu'il a toujours été à l'écoute et aux services de ses paroissiens;

Considérant l'aide généreuse et tout le support qu'il a apporté depuis les débuts du projet de la coopérative d'habitation St-Rémi,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le Maire Marius St-Amant et les membres du conseil municipal offre chaleureusement ses plus sincères remerciements à Monsieur Jean-Claude Hould et lui souhaite la meilleures des chances dans ses nouveaux défis.

ADOPTÉE

27. Varia

27.1 Demande d'aide financière au programme de renouvellement des conduites d'eau potables et d'eaux usées (PRECO)

Ce point sera rediscuté à une séance ultérieure.

2009-07-239

27.2 Entretien du parc Julien-Rivard et Hervey-Jonction

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande des propositions pour l'entretien et de la Place Julien-Rivard, les aménagements paysagers au bureau municipal de Lac-aux-Sables et à la salle communautaire dans le secteur Hervey-Jonction à Bulbi-Serres Enr., Paysagiste Claudette Piché, Centre jardin Luc Gravel, aux Serres du Domaine des Pointes Enr, Paysagiste Cultures Tournesol et Paysagiste Thibault.

Le soumissionnaire n'a pas à inclure de main d'œuvre pour le désherbage autre que pour la supervision. La municipalité retiendra les services de la Coop L'As des services pour le désherbage.

Le conseil entend prendre en considération l'ensemble de la proposition. En conséquence, la municipalité n'accordera pas nécessairement le contrat au proposant qui a soumis le prix le plus bas.

Les propositions seront reçues au plus tard le 14 juillet 2009.

ADOPTÉE

2009-07-240

27.3 Modification du calendrier des séances du conseil

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et d'autres dispositions législatives*, sanctionné le 1^{er} juin 2009, apporte deux modifications importantes aux règles régissant les prochaines élections municipales;

CONSIDÉRANT QUE la période de mise en candidature à un poste de maire ou de conseiller est réduite de 22 à 15 jours;

CONSIDÉRANT QUE la période de mise en candidature pour les élections du 1^{er} novembre 2009 se termine le 2 octobre à 16h30;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit que les conseils municipaux ne peuvent siéger après la fin des mises en candidature;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les cités et villes et le Code municipal* prescrivent qu'un conseil municipal doit tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois;

CONSIDÉRANT QUE la loi permet de modifier le calendrier des séances adopté par la résolution 2008-12-237;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) de modifier la date et l'heure de la séance ordinaire d'octobre pour le 1^{er} octobre 2009 à 19h30 à l'endroit habituel des séances.

ADOPTÉE

2009-07-241

27.4 Programme d'infrastructures municipales – Importante tournée d'information

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que Katy Bacon, accompagnée par Yvon Bourassa et Marius St-Amant assistent à la séance d'information sur les programmes d'infrastructures municipales qui se tiendra le 14 juillet prochain à Trois-Rivières. Les frais de déplacements seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE

2009-07-242

27.5 Comité des loisirs – Demande de participation à « Mes premiers jeux »

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil municipal autorise la délégation des enfants du camp de jours à utiliser le drapeau municipal pour l'entrée protocolaire de l'activité « Mes premiers jeux » qui se tiendra à St-Adelphe le 16 juillet prochain.

ADOPTÉE

2009-07-243

27.6 Appui à Martin Dubois dans sa demande à Cogeco

Il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil municipal appui la démarche de Martin Dubois demandant à Cogeco de prolonger les services du câble, de téléphonie et d'Internet haute vitesse aux Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

2009-07-244

27.7 Comité des loisirs – Demande de participation à la rencontre « Québec en forme »

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil municipal mandate Yvon Bourassa, conseiller, pour assister à la soirée d'information concernant Québec en Forme qui se tiendra le 7 juillet prochain à St-Sévérin. Les frais de déplacements seront remboursés par la municipalité.

ADOPTÉE

Réal Marcotte quitte son siège à 20 :37

2009-07-245

27.8 Rallye Lac-aux-Sables 2009

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) d'accepter les demandes faites par M. François Morin, Coordonateur du Rallye Lac-aux-Sables, soit :

- deux (2) pompiers pour la zone de ravitaillement,
- deux autres pompiers prêt à intervenir, en habit, avec extincteurs à poudre et une pompe, si possible en mesure de sonner l'alerte en cas de trouble majeur.
- deux (2) premiers répondants pour la voiture de fermeture,
- l'utilisation d'une partie du stationnement du Parc de la Pointe du Vieux-Moulin.
- la municipalité fera une demande à la Ville de St-Tite pour l'emprunt de 20 barrières de métal.
- l'utilisation de la salle paroissiale pour l'inscription des compétiteurs vendredi le 14 août de 17h à 21h et le 15 août pour le centre des opérations (logistique). La salle municipale ne pourra être utilisée pour les festivités relatives à la remise des prix et banquet.

Également, la municipalité autorise l'utilisation d'une camionnette de la voirie par les premiers répondants.

ADOPTÉE

Réal Marcotte reprend son siège à 8 :40

2009-07-246

27.9 Comité de sélection pour l'embauche du Directeur général & Secrétaire-Trésorier

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6) de nommer M. Marius St-Amant, maire, Suzanne Béland, conseillère, Jacques Champagne, conseiller, Katy Bacon, directrice générale adjointe, Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière intérimaire (en tant qu'observateur) et M. Claude Grenier, c.r.i.a., membres du comité de sélection pour l'embauche du nouveau directeur général & secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2009-07-247

27.10 Démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Anne-Marie Lupien

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) d'accepter la démission de Mme Anne-Marie Lupien comme directrice générale et secrétaire-trésorière datée du 18 juin 2009 pour une fin d'emploi le 3 juillet 2009.

ADOPTÉE

27.11 Fête estivale du 22 août 2009

27.12 Égout, Camping Le Relais

27.13 Chemin du Lac-du-Missionnaire

28. Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 20 :55

Fin : 21 :14

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Katy Bacon, Directrice-générale adjointe de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

Katy Bacon, Directrice-générale adjointe

2009-07-248

29. Levée de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 21 :15.

ADOPTÉE

M. Marius St-Amant,
Maire

Katy Bacon
Directrice-générale adjointe